

# S'INSCRIRE, SE RÉINSCRIRE

## JE SUIS ACTUELLEMENT EN HTS OU AMÉNAGEABLE AU CONSERVATOIRE ET JE RENTRE EN CE2/CM1/CM2 EN 2024/2025

*Je m'inscris en Classe à Horaires Aménagés Instrument*

[S'inscrire, se réinscrire : 11 au 28 mars 2024](#)



### ÉTAPE 1

#### RÉINSCRIPTION EN LIGNE - MARS 2024

- Je procède à ma réinscription sur mon extranet usager iMuse entre le 11 et le 28 mars 2024 en cliquant sur le lien *S'inscrire, se réinscrire* ci-dessus.
- Au-delà du 28 mars 2024, une pénalité de 76 euros pour inscription tardive me sera facturée.
- Je suis dans l'obligation de joindre, lors de ma réinscription, les pièces justificatives en version dématérialisée, sans quoi mon dossier ne pourra être traité.
- Je reçois un accusé de réception automatique m'indiquant que ma réinscription a été réceptionnée.

### ÉTAPE 2

#### INSCRIPTION À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - MARS 2024

- Je me procure le formulaire d'inscription de l'Éducation Nationale en filière CHA auprès du Directeur de mon école ou du Directeur de l'école élémentaire Alfred-Mézières.
- Je retourne ce formulaire complété auprès de l'Inspection académique du 1<sup>er</sup> degré ou du Directeur de l'école élémentaire Alfred-Mézières.

### ÉTAPE 3

#### ÉTUDE DU DOSSIER - AVRIL 2024

- Mes enseignants émettent un avis sur ma candidature.
- Mon dossier est étudié par la Direction du Conservatoire pour voir si mon niveau actuel (Instrument/ Formation musicale) me permet d'intégrer la filière CHA. La correspondance en vigueur, consultable sur le *Règlement des études* du Conservatoire, entre école élémentaire et Conservatoire est la suivante :
  - CE2 -> 1C2 ou 1C1 ;
  - CM1 -> 1C3 ou 1C2 ;
  - CM2 -> 1C4 ou 1C3.

### ÉTAPE 4

#### COMMISSION D'AFFECTATION - MAI 2024

- Ma demande est examinée lors de la commission d'affectation présidée par l'Inspecteur adjoint d'académie en mai 2024.
- À l'issue de cette commission, je reçois un courrier de l'Inspection académique m'informant de mon affectation ou non en Classe à Horaires Aménagés.

### ÉTAPE 5

#### CONFIRMATION D'INSCRIPTION - JUIN 2024

- Si je suis admis, je suis redevable des frais de dossier de 76 euros, payables en ligne via mon extranet iMuse ou auprès du Service des études.
- Si je ne suis pas admis, je ne suis redevable d'aucun frais. Je dois informer le Conservatoire de ma poursuite des études ou non dans ma filière actuelle. Dans le cas où je poursuis mes études, je dois m'acquitter des frais de dossier de 76 euros. Sans démarche de ma part, ma réinscription est annulée.

### ÉTAPE 6

#### ATTRIBUTION DES COURS - FIN JUILLET 2024

- Si je suis admis, je consulte, à partir de fin juillet, via mon extranet usager, mon emploi du temps : les jours et heures des cours ainsi que le nom de mes enseignants.

**Nota bene : Un changement de filière peut entraîner un changement de professeur d'instrument.**

## **ÉTAPE 7**

### **DÉBUT DES COURS - SEPTEMBRE 2024**

- Les cours débuteront le 16 septembre 2024.
- Lors de ma venue au Conservatoire, je dois obligatoirement avoir sur moi mon emploi du temps afin d'être orienté vers mes salles de cours par les agents du Conservatoire.

# Documents d'inscription



Les documents nécessaires à une inscription sont disponibles en cliquant ici

MUSIQUE  
DANSE  
THÉÂTRE

MUSIQUE · DANSE · THÉÂTRE  
**Conservatoire**  
régional du Grand Nancy

2024/2025  
**S'INSCRIRE,  
SE RÉINSCRIRE**  
AU CONSERVATOIRE

Toutes les informations sur [conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)

[conservatoire.grandnancy.eu](http://conservatoire.grandnancy.eu)

Soutenu par  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
Grand Nancy  
métropole

# INFORMATIONS PRATIQUES

Conservatoire régional du Grand Nancy  
Guillaume Chappez, directeur par intérim

---

## Service des études

Agnès Fontanella, conseillère aux études musicales  
Anne Vidal, conseillère aux études chorégraphiques et théâtrales

---

## Contacts

 **Par courrier**  
Conservatoire régional du Grand Nancy  
1-3 rue Michel Ney - CO n°36  
54035 Nancy Cedex

 **Par téléphone**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi)  
03 83 35 27 95

 **Par internet**  
sur le site du Conservatoire  
[conservatoire.grandnancy.eu/contact](https://conservatoire.grandnancy.eu/contact)

## CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS ET S2TMD

---

### Du CE1 au CM2 - Élèves instrumentistes

École élémentaire Alfred-Mézières  
16 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 30 56 62

---

### 6<sup>e</sup> - Élèves instrumentistes/danseurs

Collège Alfred-Mézières  
19 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 35 04 36

---

### **5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> - Élèves danseurs**

Collège de La Craffe

2 rue de La Craffe - 54000 Nancy - 03 83 35 38 29

---

### **5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> - Élèves instrumentistes**

Collège Alfred-Mézières

19 rue Alfred-Mézières - 54000 Nancy - 03 83 35 04 36

---

### **De la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale S2TMD**

Lycée Henri-Poincaré

2 rue de la Visitation - 54000 Nancy - 03 83 17 39 40

---

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale - Circonscription Nancy 1

*Primaire/Collège*

9 rue des Brice - 54000 Nancy - 03 83 93 56 00

[ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy1@ac-nancy-metz.fr)

Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz

*Lycée*

9 rue des Brice - 54000 Nancy - 03 83 86 20 20

## **MUSICOLOGIE**

Université de Lorraine - UFR Arts, Lettres et Langues - Nancy

Institut de Musicologie

3 place Godefroy de Bouillon - 54015 Nancy Cedex

03 72 76 31 11 (Institut) / 03 72 76 30 70 (Scolarité)

[all-ncy-scol-contact@univ-lorraine.fr](mailto:all-ncy-scol-contact@univ-lorraine.fr)

## **FILIÈRE AMÉNAGEABLE**

École élémentaire Notre-Dame Saint-Sigisbert

*Élèves instrumentistes et maîtrisiens du CE1 au CM2*

35 rue de la Ravinelle - 54000 Nancy - 03 83 17 33 80

Collège Notre-Dame Saint-Sigisbert

*Élèves instrumentistes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>*

19 cours Léopold - 54000 Nancy - 03 83 17 33 80